

Allemagne

Politiques familiales, emploi et représentations collectives : des différences Est/Ouest qui s'atténuent

Jeanne FAGNANI et Brigitte LESTRADE ¹

Dans le domaine des politiques de soutien aux parents qui travaillent, l'Allemagne a depuis 2016 augmenté ses dépenses en dépit des restrictions en vigueur suite à l'adoption, en 2009, d'une nouvelle règle d'or budgétaire (Schwarze Null). Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de diminution de la population en âge de travailler ², inciter et permettre aux femmes d'occuper un emploi, sans devoir renoncer à une naissance, s'est définitivement imposé comme un enjeu majeur des politiques sociales (Kahmann, 2015).

Les tendances observées à ce sujet en Allemagne de 2008 à 2017 (Fagnani, 2018) se sont-elles poursuivies ou stabilisées ? Les taux d'emploi des mères de jeunes enfants continuent-ils d'augmenter ? Si oui, quels sont les facteurs explicatifs de ces évolutions ? Dans cet article, nous mettons l'accent sur les différences

entre les anciens et nouveaux *Länder* ³. Peut-on observer une convergence en matière d'emploi des mères ou au contraire une persistance des différences dans un contexte où l'Allemagne unifiée est depuis 30 ans soumise au même cadre politique et réglementaire ?

Nous faisons en premier lieu le point sur l'évolution depuis 2017 de la situation des femmes, en particulier des mères de jeunes enfants, sur le marché du travail et de leurs modalités de participation à la vie économique. L'évolution du recours aux structures d'accueil de la petite enfance et aux congés parentaux liés à une naissance est l'objet de la deuxième partie. Nous examinons enfin, dans une troisième partie, en quoi les normes et représentations collectives relatives au fonctionnement de la vie familiale ont évolué en phase avec les changements qui ont affecté les pratiques

1. Chercheure associée à l'Ires, directrice de recherche honoraire au CNRS ; Professeure émérite de civilisation allemande contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise.

2. La population en âge de travailler (20-66 ans) est passée de 53,2 millions en 1995 à 51,8 millions en 2018 et sans un solde migratoire positif, elle devrait diminuer d'ici 2035 de 9 millions (Destatis, 2019a).

3. Soit entre l'ex-République fédérale allemande (RFA), et l'ex-République démocratique allemande (RDA).

et comportements des parents, ceux des mères en particulier.

**Travail et emploi des femmes :
un rapprochement
entre l'Est et l'Ouest ?**

Jusque dans les années 1980, l'emploi des femmes à l'Est et à l'Ouest divergeait de façon radicale : en RDA, l'obligation d'exercer un travail rémunéré, tant pour les hommes que pour les femmes, était inscrite dans la Constitution. Tous travaillaient à temps plein, les enfants d'âge scolaire et préscolaire étant pris en charge par des structures d'accueil étatiques. Dans les anciens *Länder* en revanche, les femmes travaillaient, mais la plupart se contentaient d'un emploi à temps partiel, notamment les mères (Lestrade, 2013). La conception traditionnelle du rôle des mères ainsi que le nombre très insuffisant des places d'accueil en crèche et dans les établissements scolaires ont conduit pendant longtemps au maintien du modèle du *male breadwinner*, dans lequel l'emploi des femmes ne joue au mieux qu'un rôle d'appoint (Jurczyk *et al.*, 2019 ; Trappe *et al.*, 2015).

Si les changements sociétaux intervenus depuis les événements de 1968 et leur cortège de modifications de la politique familiale ont conduit à l'Ouest à une redéfinition du rôle des femmes et des hommes au sein de la famille, l'impact à l'Est a été plus brutal et plus profond : le taux d'emploi global des femmes a reculé suite aux nombreuses ruptures dans les structures politiques et économiques et le travail à temps partiel s'est accru (Lestrade, 2016). Trente ans plus tard, peut-on parler d'un rapprochement de la situation des

femmes à l'Est et à l'Ouest en matière d'emploi ? Les récents rapports du gouvernement fédéral à Berlin soulignent en effet la convergence des opinions concernant la question de la répartition du temps entre famille et emploi, ainsi que la division sexuelle du travail au sein du foyer. Afin d'éclairer la question, il importe d'étudier l'évolution du taux d'emploi des femmes, notamment celui des mères, en Allemagne globalement, puis des deux côtés de l'ancienne frontière, ainsi que leurs choix en matière de conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Une augmentation des taux d'emploi des femmes mais des disparités marquées entre l'Est et l'Ouest à l'arrivée d'un enfant

Il n'est pas inutile de débiter par un éclairage général sur la situation actuelle en Allemagne fourni par l'Agence fédérale de statistique Destatis, dans son dernier rapport datant de fin 2019.

Comme le montre le tableau 1, 67 % des couples⁴ avec enfants exerçaient une activité professionnelle en 2018. 45 % d'entre eux ont adopté le modèle très répandu en Allemagne où le père travaille à temps plein et la mère à temps partiel. Néanmoins, le modèle dit traditionnel, où seul le père de famille travaille, est, avec un quart des cas (24 %), encore très répandu en Allemagne. Quand le plus jeune enfant a moins d'1 an, ce modèle est adopté par 78 % des familles. Mais même dans les cas où le plus jeune enfant au foyer a atteint la majorité, 16 % des familles conservent toujours ce modèle traditionnel. Par contre, dans 4 % des familles seulement, c'est uniquement la mère qui exerce une activité professionnelle rémunérée.

4. Les chiffres cités par Destatis ne concernent que les couples hétérosexuels, sans les personnes en congé de maternité ou en congé parental.

Tableau 1. Activité professionnelle des couples ayant des enfants à charge en 2018

En %

Activité professionnelle (total)	Homme : temps plein Femme : temps partiel	Homme : temps plein Femme : au foyer	Temps plein pour les deux	Autre
67	45	24	19	4

Source : Destatis (2019b).

L'accroissement du taux d'emploi des mères depuis 2008 est particulièrement visible dans la manière dont les couples combinent leur activité professionnelle, notamment quand le plus jeune enfant de la famille atteint l'âge de 2 ans. La proportion de couples où seul le père détient un emploi baisse de façon importante dans ce cas, passant de 46 à 31 % entre 2008 et 2018. À ce stade dans la vie des enfants, les mères ont de façon croissante recours à un emploi à temps partiel, ce qui explique l'augmentation des cas où le père travaille à temps plein et la mère à horaire réduit, qui passe de 33 à 42 % sur la même période. Le recours au travail à temps plein pour les deux parents s'est également accru, mais de façon moindre, passant de 9 % en 2008 à 14 % en 2018, ce qui correspond à une augmentation de plus de 50 %.

Après 30 ans de césure sur le plan politique et économique entre l'Est et l'Ouest, la situation des femmes au travail semble s'être rapprochée dans l'Allemagne unifiée, du moins celle des femmes sans enfant. En Allemagne de l'Ouest, avec un taux d'emploi de 77 %, les femmes actives sont même

marginale plus nombreuses que leurs consœurs à l'Est (73 %) ⁵. Mais la situation s'inverse avec la naissance du premier enfant. Elle conduit le plus souvent à une réorientation des rôles au sein des familles, et ce même dans celles où s'était établi un partenariat impliquant travail à temps plein et partage égalitaire des tâches entre les deux parents. C'est la femme qui, en règle générale, réduit, voire abandonne, son activité professionnelle, pour se consacrer entièrement ou majoritairement à l'enfant et au ménage. Chez les pères, on constate la réaction inverse : se sentant davantage en charge d'assurer la subsistance de la famille, les hommes sans enfant au foyer travaillent à temps plein à 80 %, alors que ceux ayant un ou plusieurs enfants affichent un taux d'emploi de 90 %.

Si la fondation d'une famille affecte marginalement le travail des hommes, elle a un impact nettement plus important chez les femmes, où le retour à un partage traditionnel des tâches est très visible, davantage dans les *Länder* de l'Ouest que dans ceux de l'Est du pays. À la naissance du premier enfant, qui intervient plus tardivement qu'auparavant ⁶, à l'Ouest,

5. DELTA-Basisuntersuchung « Gleichstellung 2015 », DELTA-Institut für Sozial- und Ökologieforschung ; Bundesregierung (2019).

6. Il y a une trentaine d'années, au moment de l'unification, les Allemandes de l'Est avaient à peine 25 ans lors de la naissance de leur premier enfant, contre un peu plus de 27 ans pour les Allemandes de l'Ouest. Depuis, le comportement des mères à l'Est et à l'Ouest – augmentation considérable de l'âge des mères à la première naissance, plus rapide à l'Est qu'à l'Ouest – s'est rapproché au point de se confondre : en 2018, d'après Destatis, elles ont dans toute l'Allemagne en moyenne 30,7 ans à la naissance de leur premier enfant.

ALLEMAGNE

les femmes voient leur taux d'emploi à temps plein s'effondrer, passant de 77 à 17 %, soit un recul de 60 points de pourcentage. À l'Est, le recul du taux d'emploi est également très net, passant de 73 à 40 %, soit une réduction de 33 points de pourcentage, mais il reste considérablement moins marqué qu'à l'Ouest, du fait de l'offre plus abondante de crèches à l'Est ⁷ (données de 2017).

Ces données se réfèrent aux femmes de moins de 40 ans, ce qui signifie que la perception de leurs rôles au sein de la famille porte toujours la marque de l'environnement politique, économique et social qu'ont connu leurs parents du temps de la séparation de l'Allemagne en deux États indépendants où le rôle de la femme dans l'économie et la société était diamétralement opposé : intégration des femmes dans le tissu économique du pays à l'instar des hommes et prise en charge des enfants par la société à l'Est contre relégation des femmes au rôle de mères et d'éducatrices à l'Ouest. Les normes sociétales dans les deux parties de l'Allemagne étant marquées

par le cadre politique dominant, ce n'est qu'en 1977, avec la réforme du droit du mariage et de la famille, que les femmes à l'Ouest ont acquis un statut juridique équivalent à celui des hommes, leur permettant d'exercer une activité professionnelle sans l'accord de l'époux. Il était toutefois de règle qu'elles interrompent ou réduisent leur activité professionnelle à l'arrivée de l'enfant, tandis que le conjoint assurait la subsistance de la famille. Aujourd'hui, les femmes sont presque aussi nombreuses à travailler à l'Ouest qu'à l'Est, mais l'ampleur de leur activité professionnelle diverge considérablement, si elles ont des enfants en bas âge, comme le montre le tableau 2.

Le taux d'emploi des mères est plus élevé dans les nouveaux *Länder* que dans les anciens, mais il s'est accru tant à l'Est qu'à l'Ouest. Ainsi, pour les mères dont le plus jeune enfant a moins de 18 ans, il est passé entre 2007 et 2017 de 64 à 73 % dans les nouveaux *Länder* et de 60 à 67 % dans les anciens *Länder*. D'après les données de l'Institut ifo de 2018, le taux d'emploi des mères ayant des

Tableau 2. Taux d'emploi des femmes avec enfants à l'Est et à l'Ouest en 2017 selon l'âge de l'enfant et le nombre d'heures ouvrées par semaine

En %

	Travail à temps plein >36 h		Travail à temps partiel, 28 à 36 h		Travail à temps partiel, 20 à 28 h		Travail à temps partiel <20 h		Total	
	Ouest	Est	Ouest	Est	Ouest	Est	Ouest	Est	Ouest	Est
Mères d'enfants de 1 à 2 ans	7	21	8	23	13	8	13	3	41	55
Mères d'enfants de 1 à 3 ans	9	24	12	31	19	11	17	5	57	72

Note : les données ci-dessus, qui représentent les taux d'emploi des mères d'enfants de 1 à 2 ans et de 1 à 3 ans, reflètent l'activité professionnelle réelle : les mères en congé de maternité ou en congé parental ne sont pas comptabilisées.

Source : Bundesregierung (2019).

7. Si les mères dans les nouveaux *Länder* sont plus nombreuses à continuer à travailler après la naissance du premier enfant, cela tient aussi à la considération dont jouissent les crèches à l'Est.

enfants de moins de 3 ans est passé de 48 à 61 % à l'Est et de 43 à 50 % à l'Ouest entre 1996 et 2013, sachant que ces taux incluent tant le travail à temps plein que celui à temps partiel.

Le retour vers l'emploi des femmes à l'Ouest s'est produit plus tardivement, plus lentement et en plusieurs étapes – travail à temps partiel à faible volume horaire, travail à temps partiel plus conséquent, travail à temps plein – que pour leurs consœurs à l'Est qui ont effectué leur retour sur le marché du travail plus rapidement. Alors qu'en 2019, 72 % des mères à l'Est avec des enfants d'âge préscolaire étaient intégrées au marché du travail, celles à l'Ouest n'atteignaient ce niveau qu'au moment où leurs enfants entraient à l'école primaire.

Des durées du travail et des positions professionnelles très contrastées entre l'Est et l'Ouest

La tendance à la reprise d'une activité professionnelle des femmes est manifeste tant à l'Est qu'à l'Ouest, mais l'ampleur du développement de l'activité à temps plein et à temps partiel est très contrastée dans les deux parties de l'Allemagne. Si les mères d'enfants de moins de 3 ans à l'Est étaient encore 73 % à travailler à temps plein en 1996, ce taux est tombé à 47 % en 2017, un résultat surprenant. Inversement, le taux de travail à temps partiel s'est accru, de sorte que les deux formes d'emploi sont presque à l'équilibre. Dans les deux parties de l'Allemagne, on constate que les mères qui travaillent à temps partiel effectuent un nombre d'heures nettement plus élevé qu'auparavant. Ainsi, entre 2007 et 2017, la proportion de mères qui travaillent 20 heures ou plus par semaine s'est accrue de 12 points de pourcentage tant à l'Est (de 56 à 68 %) qu'à l'Ouest (de 36 à 48 %), alors que la part de celles qui

effectuent moins de 20 heures hebdomadaires a baissé (de 7 à 5 % à l'Est et de 24 à 19 % à l'Ouest) (Bundesagentur für Arbeit, 2018).

Quand on considère la durée de travail hebdomadaire, on voit toutefois que les mères à l'Est consacrent à leurs activités professionnelles en 2017 un nombre d'heures nettement plus important que celui de leurs consœurs à l'Ouest (respectivement 33 heures contre 25 heures). Cette différence s'explique essentiellement par le fait que les mères à l'Est sont plus nombreuses à travailler à temps plein qu'à l'Ouest (30 contre 14 %) ou encore plus nombreuses à travailler presque à temps plein, c'est-à-dire entre 28 et 36 heures hebdomadaires (27 contre 13 %). Cette différence persistante est également visible s'agissant de l'activité professionnelle des mères dans les familles monoparentales : 78 % des mères actives à l'Est ont effectué au moins 28 heures hebdomadaires en 2017, alors qu'à l'Ouest, elles n'étaient que 59 % dans ce cas.

Ces disparités sont confortées par une étude de l'Institut des sciences sociales de la Fondation Hans Böckler (WSI ; Seils, Baumann, 2019) portant sur le travail précaire. Les chercheurs qui ont établi la part des *mini-jobs* dans l'ensemble des emplois en Allemagne ont formulé plusieurs constats : le taux d'emplois précaires – jusqu'à un tiers – est particulièrement élevé dans les zones rurales à l'Ouest du pays où la répartition des rôles au sein des familles reste traditionnelle et où l'offre de prise en charge des enfants est insuffisante. De plus, les *mini-jobs* y sont nettement plus répandus chez les femmes que chez les hommes : une femme sur quatre en détient un à l'Ouest comparé à 16 % à l'Est, un taux comparable à celui des hommes. Globalement,

les *mini-jobs* sont un phénomène propre à l'Ouest – où ils ont été créés, il est vrai – avec des taux de travailleurs précaires dans les *Länder* très supérieurs à ceux dans l'Est du pays.

Les taux de participation au marché du travail des mères à l'Est et à l'Ouest se sont rapprochés, quand on regarde les chiffres, sans toutefois se confondre. Les Allemandes de l'Est, après l'écroulement de l'économie et le chômage de masse subséquent, sont à nouveau très nombreuses à travailler, mais plus souvent à temps partiel qu'à l'époque de la RDA⁸. Le taux d'emploi des Allemandes de l'Ouest s'est accru parallèlement au changement de l'image de la femme et de son rôle dans la société (voir *infra*).

Des emplois qualitativement différents entre l'Est et l'Ouest

Pour conclure cette partie sur la participation des femmes au marché de l'emploi à l'Est et à l'Ouest de l'Allemagne,

il convient d'ajouter que les divergences persistantes aujourd'hui portent également sur des aspects qualitatifs. Du temps de la RDA, les femmes étaient obligées de travailler, et ce dans tous les secteurs économiques, qu'ils soient habituellement considérés comme réservés aux hommes (comme cantonnier ou terrassier, par exemple) ou non. Après la chute du Mur, les entreprises, désormais privées, sont revenues à des pratiques traditionnelles, embauchant de préférence des hommes, y compris pour des travaux considérés comme physiquement éprouvants. Le taux de chômage des femmes, pendant les premières années après la chute du Mur, fut dès lors beaucoup plus élevé que celui des hommes⁹.

Aujourd'hui, elles affichent, comme leurs consœurs à l'Ouest, un taux de chômage inférieur à celui des hommes¹⁰, mais la palette de métiers exercés à l'Est reste plus étendue qu'à l'Ouest, bien que leur « préférence », dans les deux parties

-
8. Après la chute du Mur de Berlin, les femmes dans la partie est de l'Allemagne ont subi, plus que les hommes, un chômage de masse dont elles ont mis plus de temps à se relever. Ce phénomène, étudié par l'IAB, l'Institut de recherche rattaché à l'Agence fédérale du travail de Nuremberg, serait dû, d'un côté, à la préférence des employeurs pour des salariés masculins, et de l'autre à une réaction des entreprises à la politique de l'emploi de la RDA avec l'accent mis sur les quotas de femmes imposés dans des emplois à dominante masculine ainsi qu'à la politique sociale et familiale dédiée aux mères. De plus, l'éviction des femmes du marché de l'emploi à l'Est aurait pu être favorisée à l'époque par le fait que les entreprises, en création ou en restructuration, ont privilégié des qualités telles que la disponibilité et la résistance physique et psychique attribuées de préférence aux hommes (Falk, 2002). On peut ajouter que la quasi-disparition après l'unification des structures d'accueil omniprésentes en RDA a compliqué la gestion de la vie quotidienne des mères qui travaillaient.
 9. À la suite de la Réunification, l'économie est-allemande s'est effondrée, créant un chômage de masse tel que le pays ne l'avait jamais connu. Au plus fort, en 1997, le taux de chômage des femmes était de 20,6 %, comparé à 15,8 % pour les hommes, conduisant au départ de 1,5 million d'Allemands de l'Est, notamment de jeunes femmes, cherchant du travail à l'Ouest. Aujourd'hui, en 2019, il est de 6,4 % pour les femmes et de 7,3 % pour les hommes, des niveaux à peine supérieurs à ceux qu'affichent la partie ouest du pays : <http://bit.ly/33wFDkq>.
 10. L'Agence fédérale du travail (Bundesagentur für Arbeit) de Nuremberg ne fait plus la différence entre les taux de chômage à l'Est ou à l'Ouest du pays. Globalement, les hommes ont un taux de chômage en 2018 de 5,4 % comparé à 5,0 % pour les femmes. La seule indication que donne l'Agence actuellement concerne le taux de chômage ventilé selon les *Länder*. Ceux de l'Est accusent encore un taux de chômage global plus élevé que ceux de l'Ouest, notamment la Mecklenbourg-Poméranie antérieure dans le nord ainsi que le Saxe-Anhalt, mais le différentiel entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes est dans l'ensemble plus élevé que dans les *Länder* de l'Ouest.

de l'Allemagne, aille aux services plutôt qu'à l'industrie. Autre différence notable : les Allemandes de l'Est occupent plus souvent que celles de l'Ouest des positions élevées au sein de la structure de leur entreprise, le plus souvent en deuxième place de la hiérarchie. De même, elles sont plus présentes, comparativement, au *Bundestag*, ainsi que dans les instances dirigeantes patronales et syndicales. Une des explications de cette différence est sans doute qu'elles sont plus nombreuses à travailler à temps plein qu'à l'Ouest.

Selon nous, la dynamique d'interactions entre les politiques publiques, les nouvelles aspirations d'une population féminine de plus en plus diplômée et l'évolution concomitante des représentations au regard du rôle des femmes s'est accélérée depuis les années 1990. Elle s'est traduite par un développement significatif des infrastructures d'accueil des jeunes enfants qui a permis à son tour d'élargir la marge de manœuvre des mères qui souhaitaient s'insérer et/ou se maintenir sur le marché du travail (Borck, 2014).

**Un recours croissant
aux équipements collectifs
de la petite enfance
et au congé parental par les pères**

Figurant désormais en bonne place dans l'agenda des politiques sociales et familiales, une série de mesures ont été prises depuis les années 2000 en faveur du développement des équipements

d'accueil collectif de la petite enfance (Fagnani, 2018).

**Des efforts financiers accrus
en matière d'accueil des jeunes enfants**

En dépit des politiques d'austérité instaurées à la suite de la crise économique de 2008 et de la faiblesse des investissements publics ¹¹, les dépenses consacrées aux crèches (*Krippen*, principal mode d'accueil des enfants dont les parents travaillent) ont plus que doublé, passant de 14,228 à 30,139 milliards d'euros entre 2008 et 2017 ¹². Ces efforts illustrent la volonté du gouvernement fédéral et des pouvoirs publics de mettre l'accent sur le bien-être des jeunes enfants et de promouvoir la qualité de l'accueil tout en augmentant le nombre de places en crèches. En tandem avec la hausse du taux d'emploi des mères (voir *supra*), la demande d'accueil des jeunes enfants n'a en effet cessé de croître dans les anciens *Länder*, un des enjeux en présence consistant à rassurer des parents qui avaient longtemps été réticents, sinon hostiles, envers la socialisation précoce des enfants non scolarisés telle qu'elle se pratiquait dans l'ex-République démocratique allemande.

Dans ce contexte et en conformité avec les objectifs fixés, la loi sur les crèches (*Gute-KiTa-Gesetz*) en vigueur depuis janvier 2019 prévoit que 5,5 milliards d'euros seront transférés du budget fédéral aux 16 *Länder* jusqu'en 2022 pour accélérer le développement de ces équipements, améliorer la formation et élever le niveau de qualification de leur personnel et des assistantes maternelles. Une mesure visant à diminuer les coûts

11. En Europe, l'Allemagne se distingue par la faiblesse de ses investissements publics, soit 2,25 % du PIB contre 4,61 % en Suède et 3,34 % en France (Source : Eurostat, 2019 : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sdg_08_11/default/table?lang=fr).

12. <http://bit.ly/2J1oDsZ>.

Tableau 3. Proportion d'enfants de moins de 3 ans pris en charge par une structure d'accueil collectif ou par une assistante maternelle subventionnée en Allemagne (2016-2019)

En %

	2016	2019
Allemagne	32,9	34,3
dont anciens <i>Länder</i>	28,8	30,3
dont nouveaux <i>Länder</i>	66,2	52,1

Source : Destatis (2019b).

nets pour les parents a aussi été adoptée¹³. À cette occasion, le Ministère fédéral a affirmé qu'il s'engageait à poursuivre sa participation financière au-delà de 2022. Ces initiatives se sont traduites par une augmentation globale de la proportion d'enfants âgés de moins de 3 ans accueillis dans les crèches entre 2016 et 2019, une tendance qui s'est confirmée depuis (tableau 3).

Cette augmentation a été particulièrement significative dans l'ex-RFA. De fortes différences persistent néanmoins entre l'Est et l'Ouest en dépit d'une diminution de la proportion d'enfants accueillis dans les nouveaux *Länder*, en partie imputable à la diminution du nombre de

crèches, passé de 140 à 130 durant cette période¹⁴.

La présence des enfants de moins d'1 an dans une structure d'accueil est rare quel que soit le *Land*, ce qui reflète l'influence déterminante de la durée d'octroi du congé parental et de la prestation qui lui est associée, l'*Elterngeld*¹⁵, sur les comportements professionnels des mères à la suite d'une naissance. En revanche, le clivage Est/Ouest reste très important concernant les enfants d'1 an, âge à partir duquel les parents peuvent bénéficier de l'obligation légale pour les municipalités de mettre à leur disposition une place dans une structure d'accueil (Fagnani, 2018 ; Mätzke, 2019) (tableau 4).

Tableau 4. Proportion d'enfants pris en charge dans une structure d'accueil collectif ou par une assistante maternelle subventionnée selon leur âge en 2018

En %

	Enfants âgés de 1 à 2 ans	Enfants âgés de 2 à 3 ans
Allemagne	37,1	63,2
dont anciens <i>Länder</i>	30,6	58,2
dont nouveaux <i>Länder</i>	65,9	84,9

Source : Destatis (2019b).

13. Tous les *Länder* participent au financement et certains assurent la gratuité pour les parents pendant au moins un an jusqu'à la scolarisation des enfants (Mätzke, 2019). La participation des familles est, comme en France, calculée selon un barème qui prend en compte les revenus, l'âge de l'enfant accueilli et le nombre d'enfants.

14. Destatis, 2019, *Tageseinrichtungen nach Art und Trägergruppen nach Ländern, Ländertabelle LT1 mit der Anzahl an Einrichtungen von 2007 bis 2019*.

15. Cette prestation de 65 % du dernier salaire net (plafonnée à 1 800 euros par mois) pendant un an est délivrée au parent qui s'arrête.

Dans le cadre des lois récentes (Starke-Familien-Gesetzes et Gute-KiTa-Gesetz), entrées en vigueur en juillet 2019, des efforts budgétaires supplémentaires en faveur d'une augmentation de l'offre de places en crèche et de l'amélioration de la qualité de l'accueil sont prévus à court terme. Les possibilités pour tous les enfants scolarisés en primaire (*Grundschüler*) de fréquenter l'école à plein temps figurent également sur l'agenda des politiques de soutien aux

familles ainsi qu'un complément aux allocations familiales ¹⁶ (Kinderzuschlag) versé à celles ayant les revenus les plus modestes.

Une hausse du nombre de pères en congé parental

De concert avec l'évolution des comportements professionnels des femmes, une nouvelle configuration des modalités de partage des responsabilités familiales se dessine en filigrane depuis la réforme

Tableau 5. Proportion de pères parmi les bénéficiaires de l'Elterngeld selon le Land (2015-2018)

En %

Länder	2015	2018
Allemagne de l'Ouest		
Bade-Wurtemberg	24,1	25,8
Bavière	23,9	26,0
Brême	16,7	20,1
Hambourg	22,6	25,1
Hesse	19,7	22,3
Basse-Saxe	18,7	21,9
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	18,1	21,5
Rhénanie-Palatinat	18,0	19,6
Sarre	15,3	17,3
Schleswig-Holstein	17,6	21,3
Allemagne de l'Est		
Berlin	22,8	26,3
Brandebourg	21,0	24,2
Mecklembourg-Poméranie-Occidentale	17,1	21,5
Saxe	25,0	28,4
Saxe-Anhalt	18,0	22,7
Thuringe	22,8	25,8

Source : Destatis, 2019 : <https://www.destatis.de/DE/Themen/Gesellschaft-Umwelt/Soziales/Elterngeld/Tabellen/zeitreihe-vaeteranteil.html>.

16. 185 euros par enfant (âgé de moins de 25 ans) si les parents vivant en couple n'ont pas de revenus inférieurs à 900 euros et 600 euros concernant les familles monoparentales : <https://www.finanztip.de/kindergeld/kindergeldzuschlag/>.

de 2007 (Fagnani, 2018). Le nombre de pères en congé parental qui perçoivent la prestation de l'Elterngeld ne cesse, en effet, d'augmenter : en 2018, 433 000 pères (1,4 million de mères) ont eu recours à ce dispositif, soit 7 % de plus qu'en 2017. Alors qu'en 2008, seulement 21 % des pères en bénéficiaient, ce taux atteignait près de 36 % en 2018.

Enfin, dans tous les *Länder* de l'Est comme de l'Ouest, la proportion des pères parmi les bénéficiaires a augmenté de 2015 à 2018 (tableau 5), une situation qui contraste avec celle de la France où en 2018, seuls 6 % des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) étaient des pères (Boyer, 2019).

Il convient toutefois de nuancer ce tableau en précisant que, contrairement aux mères bénéficiaires qui attendent que leur enfant atteigne l'âge de 1 an pour retravailler (voir *supra*), huit pères sur dix (79,4 %) se contentent des deux mois réservés à l'autre parent n'ayant pas encore bénéficié de cette prestation¹⁷ (Partnermonate) (Geis-Thöne, 2018). La persistance de cette dissymétrie au sein du couple illustre que, parmi les facteurs explicatifs des réticences des hommes à prendre un congé pour s'occuper de leur enfant (perte de revenus, crainte de diminuer leurs chances de promotion, influence des normes traditionnelles, supériorité des gains salariaux de l'homme au sein de la majorité des couples, etc.) figurent aussi les attitudes de beaucoup d'employeurs qui estiment que leurs salariés doivent se conformer au modèle de « l'homme qui se consacre en priorité et intensément à son travail », selon le concept utilisé dans la littérature académique anglo-saxonne

de l'« *ideal worker norms* » (Weisshaar, 2018). Néanmoins, cette modeste avancée vers plus d'égalité entre les sexes est en phase avec l'évolution des normes et des systèmes de valeurs qui influencent les représentations relatives aux obligations familiales et au travail rémunéré des pères et des mères. Dans un contexte où la question de l'égalité entre les sexes s'est imposée dans l'agenda politique et institutionnel allemand, l'influence des valeurs traditionnelles s'est estompée, contribuant à une modeste convergence des opinions et attitudes dans les deux parties de l'Allemagne.

Les normes et représentations vis-à-vis des mères de jeunes enfants qui travaillent : des convergences lentes entre l'Ouest et l'Est

Fernandez et Fogli (2009) ont montré que l'héritage de normes culturelles « traditionnelles » perdurait dans le temps, en se transmettant de génération en génération et qu'il y avait en conséquence une relation de cause à effet entre les représentations vis-à-vis des obligations et du rôle des mères dans la sphère familiale et leurs comportements professionnels. La persistance de différences significatives entre les deux parties de l'Allemagne, en dépit d'une convergence des représentations, en témoigne.

Le modèle familial « idéal » : des différences très marquées entre l'Est et l'Ouest, entre jeunes et personnes âgées

Concernant l'assertion ayant trait à l'organisation de la vie familiale et à la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail, on observe que,

17. Lorsque le père recourt aussi au congé parental, la durée totale d'octroi de la prestation des parents passe de 12 à 14 mois.

contrairement à leurs concitoyens de l'Est, les Allemands de l'Ouest restent très réticents à l'égard du modèle totalement « égalitaire ». Lorsqu'on demande, en effet, aux personnes si « Le meilleur modèle est celui où la mère et le père travaillent à plein temps et se partagent à égalité les travaux ménagers et l'éducation des enfants¹⁸ », 22,4 % seulement des Allemands de l'Ouest sont « tout à fait d'accord » contre 52,2 % de leurs concitoyens de l'Est. Cette assertion est d'ailleurs la plus clivante de toutes celles qui sont en relation avec les rôles des femmes et des hommes dans la famille (tableau 6 et graphique 1). Mais ce clivage Est-Ouest s'atténue chez les moins de 35 ans alors qu'il reste très prégnant chez les personnes plus âgées.

Corollairement, le modèle traditionnel de « L'homme travaille, et la femme s'occupe du ménage et des enfants » est encore souhaitable pour plus d'un quart des Allemands de l'Ouest (26,2 %) contre seulement 13,7 % pour ceux de l'Est.

**Les relations mère/enfant :
un sujet qui différencie fortement
les deux parties de l'Allemagne**

Les résultats précédents sont cohérents avec les réponses quant aux effets supposés (ou réels) du travail des mères sur le bien-être de l'enfant. Lorsqu'on interroge les Allemands de l'Ouest sur ce sujet, en leur demandant notamment si « Une mère qui travaille à *plein temps* peut entretenir une relation aussi intime avec son jeune enfant qu'une mère qui ne travaille pas », 58,4 % d'entre eux sont « tout à fait d'accord ou plutôt d'accord »,

Tableau 6. Proportion des personnes qui sont « tout à fait d'accord » avec les affirmations relatives au travail des mères et à la vie de famille dans les anciens et nouveaux Länder en 2018

En %

	Anciens Länder	Nouveaux Länder
Le meilleur modèle est celui où la mère et le père travaillent à temps plein et se partagent à égalité le ménage et l'éducation des enfants	22,4	52,2
C'est bon pour un enfant que sa mère travaille et ne se consacre pas seulement au travail ménager	19,3	42,0
Un jeune enfant souffre certainement lorsque sa mère travaille	14,6	6,7
Une mère qui travaille à plein temps peut entretenir normalement une relation aussi intime avec son jeune enfant qu'une mère qui ne travaille pas	31,6	57,0
Une mère qui travaille peut avoir une relation avec ses enfants tout aussi chaleureuse et intime qu'une mère qui ne travaille pas	58,1	72,6

Source : Rainer et al. (2018).

18. « Die beste Arbeitsteilung in einer Familie ist die, dass beide Partner Vollzeit arbeiten und sich gleichermaßen um den Haushalt und die Kinder kümmern. »

contre 81,5 % des citoyens de l'Est, soit une différence marquée de 23 points. Ce clivage net entre les deux parties de l'Allemagne est confirmé dans les réponses à l'assertion selon laquelle « C'est bon pour un enfant que sa mère travaille et ne se consacre pas seulement au travail ménager » : 42 % des Allemands de l'Est sont tout à fait d'accord alors qu'une minorité de ceux de l'Ouest (19,3 %) partagent cette opinion (tableau 6).

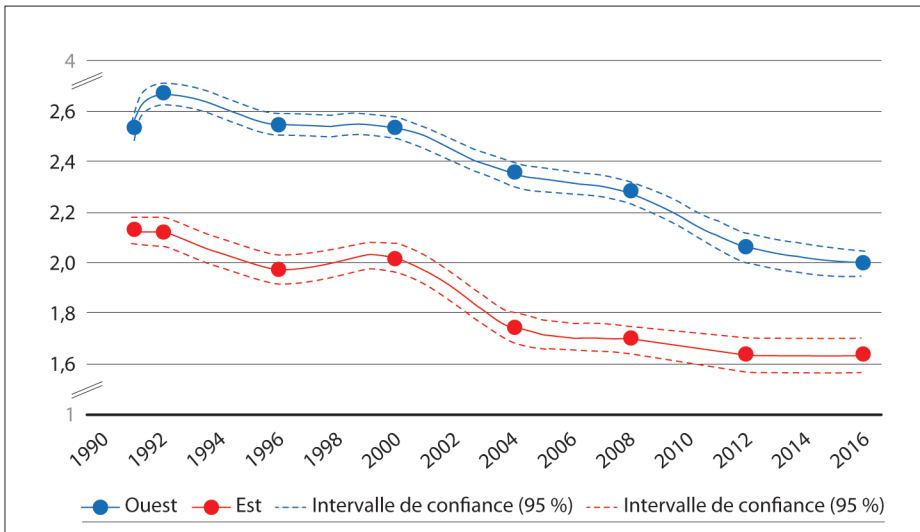
Il est vrai toutefois que l'âge reste une variable discriminante : c'est parmi les personnes âgées de plus de 65 ans que le clivage Est/Ouest est le plus net : parmi les jeunes âgés de 18 à 34 ans, les différences sont bien moindres et c'est parmi les personnes les plus diplômées ou qui ont un emploi que ces différences régionales se sont le plus atténuées (Rainer *et al.*, 2018).

Avec le temps néanmoins, les normes et valeurs en rupture avec celles plus traditionnelles, et longtemps en vigueur en ex-RFA, ont gagné la faveur d'un nombre croissant de personnes. Mais dans les nouveaux *Länder*, l'adhésion à des valeurs « modernistes » et égalitaires s'est renforcée, ce qui a contribué à la persistance des différences Est/Ouest. Il en est de même pour les partisans du modèle traditionnel et de la division sexuelle du travail : s'ils ont globalement décliné entre 1991 et 2016, il en reste davantage en Allemagne de l'Ouest qu'à l'Est (graphique 1).

Une faible convergence des normes et attitudes entre l'Est et l'Ouest

Selon l'étude sur les représentations et attitudes des parents (Rainer *et al.*, 2018), le modèle qui remporte le plus de succès en Allemagne de l'Ouest est désormais

Graphique 1. Opinions à l'égard de la proposition « L'homme se consacre pleinement à son travail et la femme s'occupe du ménage et des enfants » (1990-2016)



Note : sur l'axe des ordonnées figure la moyenne des notes attribuées : 1. Pas du tout d'accord ; 2. Plutôt pas d'accord ; 3. Plutôt d'accord ; 4. Tout à fait d'accord.
Source : Rainer *et al.* (2018).

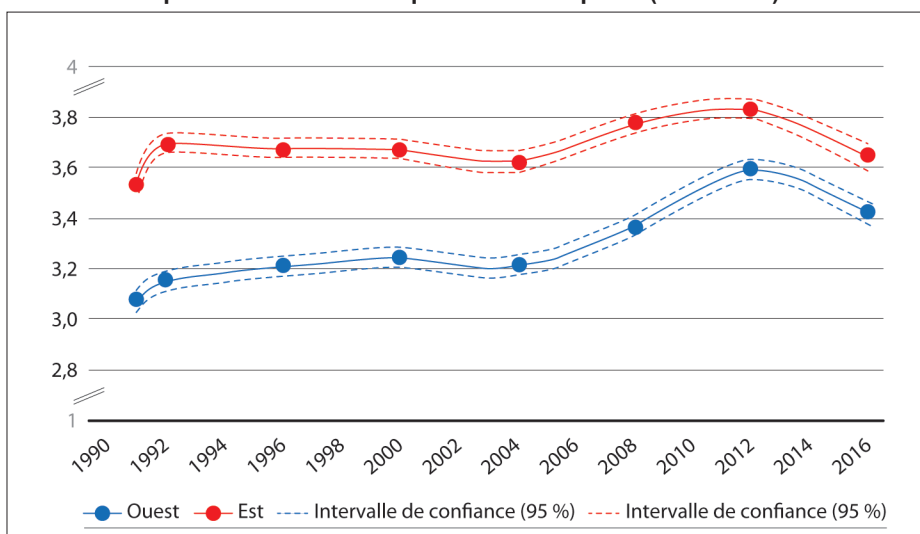
celui du « père qui travaille à plein temps et la mère à temps partiel » (qualifié de « *one-and-a-half-earner model* » dans la littérature anglo-saxonne), ce qui est en phase avec les modalités de participation au marché du travail des mères de jeunes enfants en ex-RFA (voir *supra*), où la proportion des personnes qui partagent l'avis selon lequel « Un enfant souffre si sa mère travaille » a corollairement beaucoup diminué depuis la décennie 1990 à l'instar de la partie Est. En Allemagne orientale, ce modèle est accepté avec autant de ferveur que celui où les deux parents travaillent à plein temps (Köppen, Trappe, 2019). En conséquence, les différences de positionnement entre les citoyens des deux parties du pays se sont très peu atténuées jusqu'à présent.

Durant la période 1990-2016, une majorité des citoyens de l'Ouest restent beaucoup plus fréquemment sceptiques à

l'égard de l'idée selon laquelle une mère qui travaille à plein temps peut entretenir une relation aussi intime avec son jeune enfant qu'une mère qui ne travaille pas (graphique 2) car les préjugés relatifs aux effets supposés sur le bien-être d'un jeune enfant restent tenaces bien qu'ils se soient un peu atténués depuis les années 1990. Cette situation contraste une fois de plus avec celle des nouveaux *Länder*.

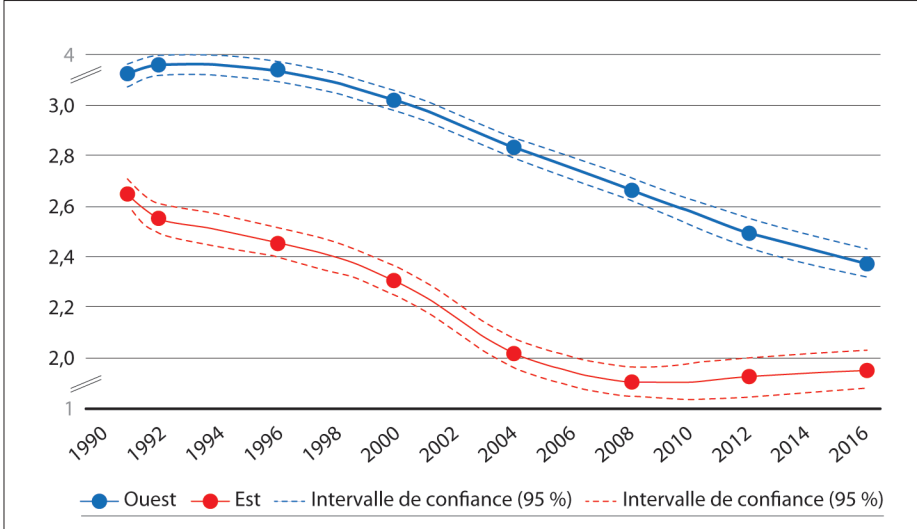
En revanche, l'affirmation selon laquelle « Une mère qui travaille peut avoir une relation avec ses enfants tout aussi chaleureuse et intime que celle d'une mère qui ne travaille pas », sans que soit précisé si la mère travaille ou non à temps partiel, a gagné de nouveaux partisans en ex-RFA : on y observe une désaffection croissante de 1990 à 2016 vis-à-vis des affirmations selon lesquelles « Le fait que la mère travaille est mauvais pour un jeune enfant » et « Un jeune enfant

Graphique 2. Opinions à l'égard de la proposition « Une mère qui travaille peut avoir une relation avec ses enfants tout aussi chaleureuse et intime que celle d'une mère qui ne travaille pas » (1990-2016)



Note : sur l'axe des ordonnées figure la moyenne des notes attribuées : 1. Pas du tout d'accord ; 2. Plutôt pas d'accord ; 3. Plutôt d'accord ; 4. Tout à fait d'accord.
Source : Rainer *et al.* (2018).

**Graphique 3. Opinions à l'égard de la proposition
« Un jeune enfant souffre certainement lorsque sa mère travaille » (1990-2016)**



Note : Sur l'axe des ordonnées figure la moyenne des notes attribuées : 1. Pas du tout d'accord ; 2. Plutôt pas d'accord ; 3. Plutôt d'accord ; 4. Tout à fait d'accord.

Source : Rainer *et al.* (2018).

souffre certainement lorsque sa mère travaille » (graphique 3). Toutefois, les différences Est/Ouest stagnent durant cette période.

En ex-RFA, par contre, les citoyens deviennent beaucoup plus sceptiques (tableau 6) lorsqu'il est précisé que la mère travaille « à temps plein » (respectivement 52 et 32 %). Cette différence est moins accentuée dans le cas des nouveaux *Länder* (respectivement 73 et 57 %) où avant la réunification du pays, les mères qui travaillaient à plein temps n'étaient pas socialement stigmatisées et étaient même valorisées.

Mais pour mieux évaluer les différences entre les nouveaux et anciens *Länder*, les auteurs de l'étude (Rainer *et al.*, 2018) ont procédé à une série d'analyses de régressions multiples dont l'une permet de contrôler l'influence

des variables individuelles suivantes : l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le statut familial (*Ehestand*), le niveau d'études (*Schulabschluss*), le nombre d'enfants, la situation professionnelle, les revenus du ménage. Les résultats montrent que c'est la proposition « Le meilleur modèle est celui où la mère et le père travaillent à temps plein et se partagent à égalité le ménage et l'éducation des enfants » qui différencie le plus fortement les anciens et nouveaux *Länder*. L'affirmation selon laquelle « Une mère qui travaille peut avoir une relation avec ses enfants tout aussi chaleureuse et intime qu'une mère qui ne travaille pas » clive aussi les réponses mais de façon moins accentuée que la précédente. En revanche, les Allemands de l'Est sont plus rarement d'accord avec l'idée que « ce n'est pas bon pour un enfant que sa mère travaille ».

Conclusion

À la suite de cette analyse, on peut émettre l'hypothèse que les différences Est/Ouest dans les domaines explorés vont continuer à s'atténuer. Les récentes générations en Allemagne de l'Ouest sont, à l'instar de tous les habitants de l'Est, plus souvent séduites que leurs aînés par le modèle égalitaire au sein des couples, bien qu'en pratique le partage réel des tâches domestiques reste asymétrique comme en France. Parallèlement à l'évolution des représentations dans ces domaines, les efforts concomitants consacrés aux politiques publiques en faveur de la conciliation vie familiale-vie professionnelle pourraient se traduire dans les anciens *Länder* par une poursuite de la croissance (amorcée depuis quelques années) du taux d'emploi à plein temps des mères d'enfants âgées de plus d'1 an. Ceci contribuerait à renforcer la tendance actuelle à l'homogénéisation des comportements professionnels des femmes au niveau national.

Sources

- Borck R. (2014), « Adieu Rabenmutter – Culture, Fertility, Female Labour Supply, the Gender Wage Gap and Childcare », *Journal of Population Economics*, n° 27, p. 739-765, <https://doi.org/10.1007/s00148-013-0499-z>.
- Boyer D. (dir.) (2019), *L'accueil du jeune enfant en 2018 – Édition 2019*, Observatoire national de la petite enfance, Caisse nationale des allocations familiales, Paris, <https://bit.ly/2QGwCvz>.
- Bundesagentur für Arbeit (2018), *Die Arbeitsmarktsituation von Frauen und Männern*.
- Bundesregierung (2019), *Jahresbericht der Bundesregierung zum Stand der Deutschen Einheit*, August, <http://bit.ly/2J0jNfC>.
- Destatis (2019a), *Bevölkerung im Wandel, Annahmen und Ergebnisse der 14. koordinierten Bevölkerungsvorausberechnung*, 27. Juni, <http://bit.ly/2WocZAf>.
- Destatis (2019b), *Kinder- und Jugendhilfe*, <http://bit.ly/2QtGpcE>.
- Falk S. (2002), « Geschlechterspezifische berufliche Segregation in Ostdeutschland zwischen Persistenz, Verdrängung und Angleichung: ein Vergleich mit Westdeutschland für die Jahre 1991-2000 », in *Mitteilungen aus der Arbeitsmarkt- und Berufsforschung* 1/2002, <https://bit.ly/3aZ4dNN>.
- Fagnani J. (2018), « Allemagne : les réformes de la politique familiale : dix ans après, quel bilan ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 162, juin, p. 3-13, <http://bit.ly/396auW2>.
- Fernández R., Fogli A. (2009), « Culture. An empirical investigation of beliefs, work, and fertility », *American Economic Journal : Macroeconomics*, vol. 1, n° 1, p. 146-177, <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/mac.1.1.146>.
- Geis-Thöne W. (2018), « Elterngeld: Ein Gewinn für die Gleichstellung der Geschlechter », *IW-Kurzbericht*, n° 65, 1. Oktober, <http://bit.ly/33uEWYR>.
- Jurczyk K., Jentsch B., Sailer J., Schier M. (2019), « Female breadwinner families in Germany: New gender roles? », *Journal of Family Issues*, vol. 40, n° 13, p. 1731-1754, <https://doi.org/10.1177/0192513X19843149>.
- Kahmann M. (2015), « Allemagne : la conciliation, de la marge au cœur des enjeux des politiques publiques », n° spécial, « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 152, décembre, p. 64-85, <https://goo.gl/nkde1t>.
- Köppen K., Trappe H. (2019), « The gendered division of labor and its perceived fairness: Implications for childbearing in Germany », *Demographic research*, vol. 40, n° 48, p. 1413-1440, <https://doi.org/10.4054/DemRes.2019.40.48>.
- Lestrade B. (2016), « Le travail des femmes – l'Allemagne à la traîne ? » in Herbet D., Miard-Delacroix H., Stark H. (dir.), *L'Allemagne entre rayonnement et retenue*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 195-206.
- Lestrade B. (2013), « Frauenerwerbstätigkeit in Ost und West. Annäherung der Verhaltensmuster? Germanistik in der Schweiz », *Zeitschrift der Schweizerischen Akademischen Gesellschaft für Germanistik*, n° 10, p. 49-57, <https://bit.ly/3bsjCX1>.

ALLEMAGNE

Mätzke M. (2019), « Comparative perspectives on childcare expansion in Germany: Explaining the persistent East-West divide », *Journal of Comparative Policy Analysis*, vol. 21, n° 1, p. 47-64, <https://doi.org/10.1080/13876988.2017.1416817>.

Rainer H, Albrecht C., Bauernschuster S., Fichtl A., Hener T., Ragnitz J. (2018), « Deutschland 2017 – Studie zu den Einstellungen und Verhaltensweisen der Bürgerinnen und Bürger im vereinigten Deutschland », *ifo Forschungsberichte*, n° 96, https://www.ifo.de/DocDL/ifo_Forschungsberichte_96_2018_Rainer_etal_Deutschland2017.pdf.

Seils E., Baumann H. (2019), « Trends und Verbreitung atypischer Beschäftigung. Eine

Auswertung regionaler Daten », *Policy Brief WSI*, n° 34, Juni, https://www.boeckler.de/pdf/p_wsi_pb_34_2019.pdf.

Trappe H., Pollmann-Schult M., Schmitt C. (2015), « The rise and decline of the male breadwinner model, institutional underpinnings and future expectations », *European Sociological Review*, vol. 31, n° 2, p. 230-242, <https://doi.org/10.1093/esr/jcv015>.

Weisshaar K. (2018), « From opt out to blocked out: The challenges for labor market re-entry after family-related employment lapses », *American Sociological Review*, vol. 83, n° 1, p. 34-60, <https://doi.org/10.1177/0003122417752355>.